SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DRONNE AVAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Confluence de la Tude et de la Dronne

Joël BONIFACE

Mot du président,

si la rivière devenait un atout pour notre territoire… Nos cours d'eau ont été fortement altérés par des aménagements historiques et par les activités humaines, néanmoins, le rétablissement de la continuité écologique est un moyen efficace et reconnu pour améliorer la fonctionnalité des rivières et réduire l'impact des crues. Les deux missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations ont été précisées par la GEMAPI qui nous a été confiée depuis le 1er janvier 2018. Les élus du Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne Aval devront travailler à l'échelle du bassin versant pour retrouver des cours d'eau plus naturels et des milieux aquatiques plus fonctionnels, offrant de multiples bénéfices qui ne se limitent pas au bon état des eaux. Les actions mises en œuvre par le syndicat sont en faveur de la biodiversité, du cadre de vie, du développement économique et social du territoire, et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques, sans oublier une bonne gestion des finances publiques. À travers ses différentes évolutions, le syndicat est devenu au fil du temps, l'acteur du Grand Cycle de l'Eau au service de l'aménagement de notre territoire.

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

650	642	3	4	25 432
SURFACE DU BASSIN VERSANT (en km²)	LINÉAIRE DE COURS D'EAU (en km)	DEPARTEMENTS (16, 17 et 33)	MEMBRES : ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE	POPULATION STATUTAIRE

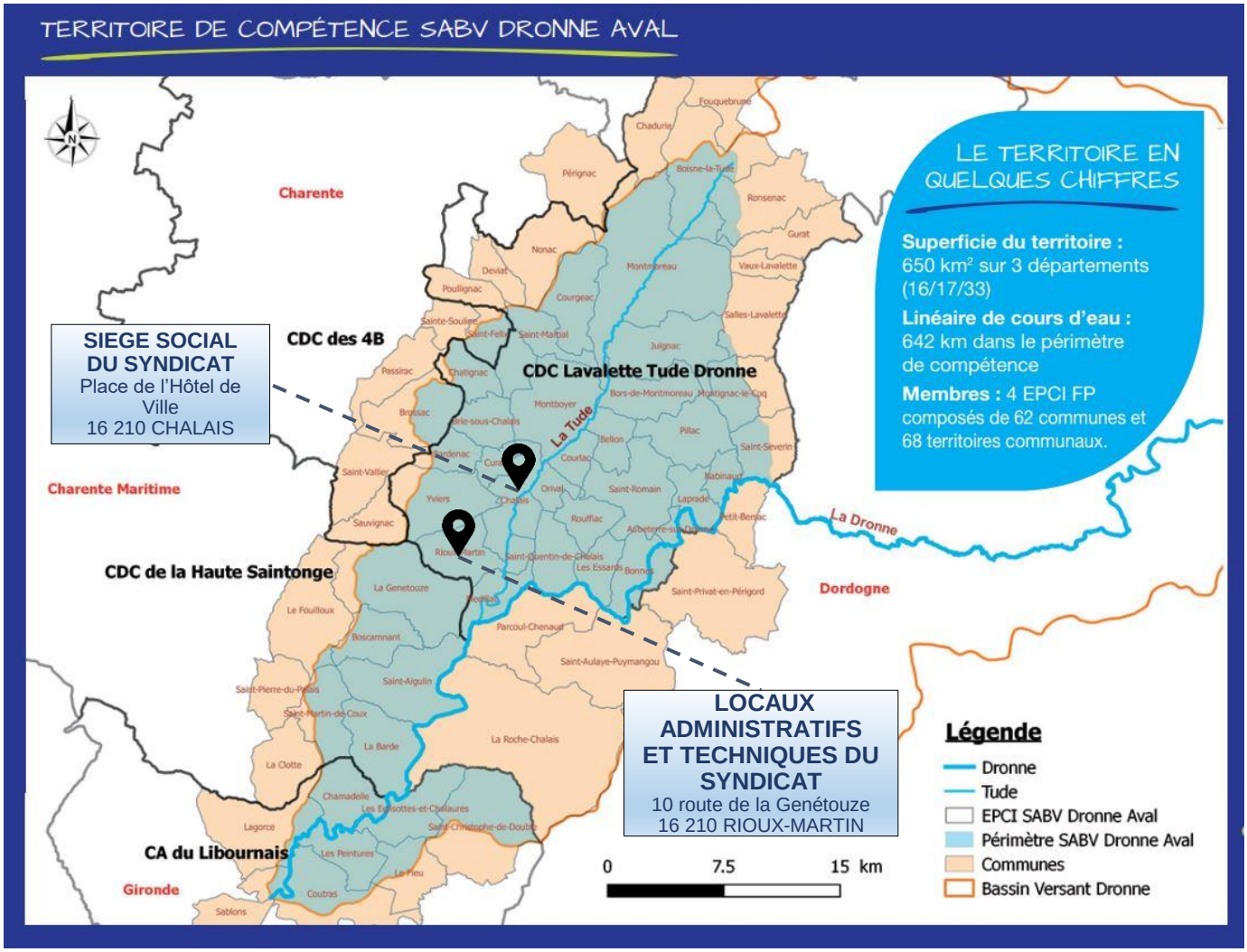

GOUVERNANCE

51	51	19
ÉLUS TITULAIRES DU COMITÉ SYNDICAL	ÉLUS SUPPLÉANTS DU COMITÉ SYNDICAL	MEMBRES DU BUREAU

Le Président
Joël BONIFACE

1er Vice-Président
Michel FOULHOUX
Secteur Dronne 33

2° Vice-Président
Stéphane BEGUERIE
Secteur Dronne 16

3° Vice-Président
Bernard HERBRETEAU
Secteur Tude

4° Vice-Président
Patrice PELET
Secteur Dronne 17

SERVICES : 4 agents pour 3,49 ETP

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ	0.49 ETP
DIRECTION ET TECHNICIENS	2,55 ETP
ANIMATEUR NATURA 2000	0,45 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES (dans le cadre de l'Article L211-7 du code de l'environnement)

1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS

8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

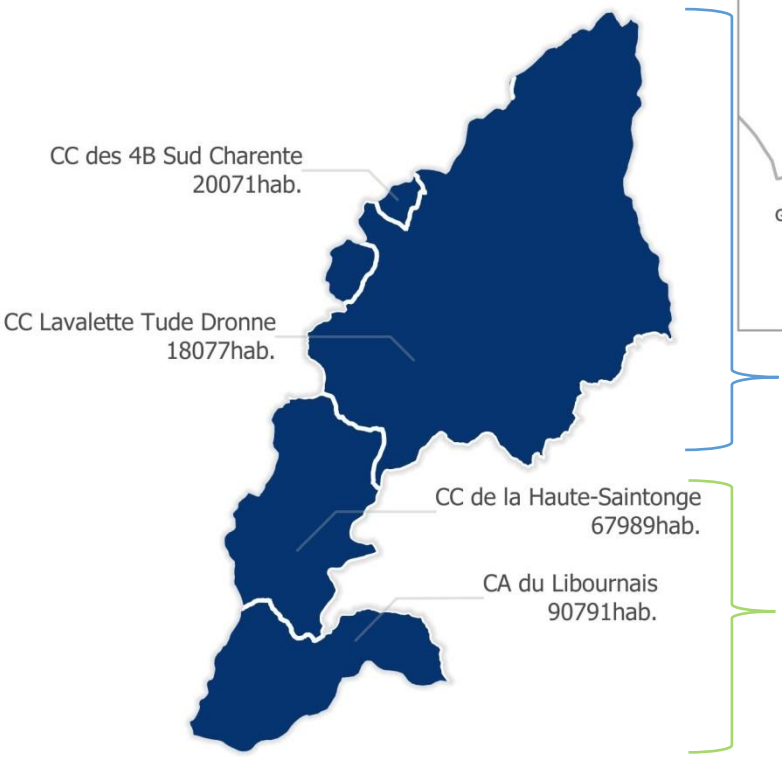

1 programme de travaux en cours sur le bassin versant de la Tude et de la Dronne Charentaise de 2016 à 2026

1 étude pour le futur programme de travaux sur le bassin versant de la Dronne Aval (dpt. 17 et 33) Travaux prévus de 2019 à 2025

PROGRAMME	DATES	MONTANTS	ÉTAT D'AVANCEMENT
Programme d'interventions sur la Tude et de la Dronne Charentaise	2016 – 2026	3 045 000 €	20 %
Programme d'interventions sur la Dronne aval	2019 - 2029	810 000 €	Lancement en automne 2019

BUDGET – compte administratif 2018

FONCTIONNEMENT

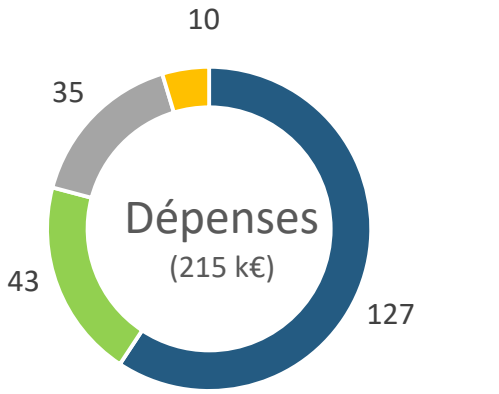

- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Immobilisations

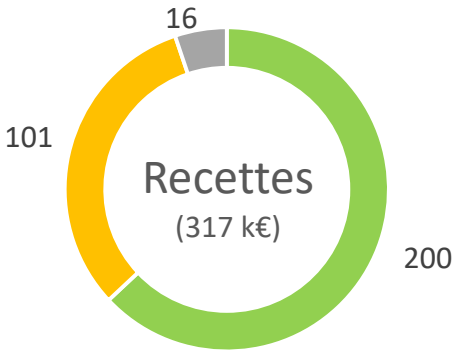

- Contributions des membres (taxe GEMAPI)
- Subventions postes
- Produits des services

INVESTISSEMENT

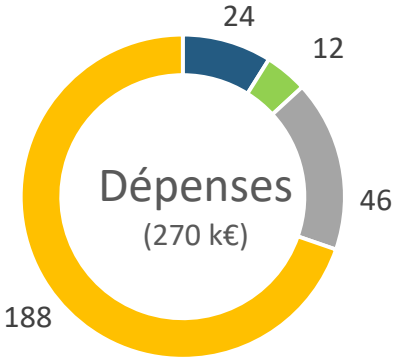

- Acquisition matériel
- Etudes
- Continuité écologique
- Programme de travaux

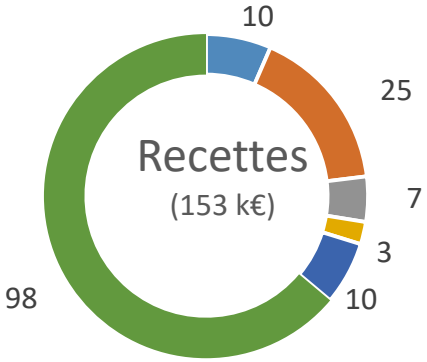

- Immobilisations
- FCTVA
- Subventions acquisition matériel
- Subventions études
- Subventions continuité écologique
- Subventions travaux

BILAN

269 805,14 €	5 745 €	13 %	0 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL	RESTES A RÉALISER INVESTISSEMENT	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	ENCOURS DE LA DETTE

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2018

JANVIER

Prise de compétence GEMAPI (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Recrutement d'un nouvel agent en CDD : animateur Natura 2000 et technicien milieux aquatiques (dpt. 17 et 33).
Accueil d'une classe de lycéens sur le thème de la protection des berges en génie végétal

FÉVRIER

Génie végétal par bouturage sur 2 sites

Comité Syndical : élections suite à la modification des statuts et au passage à la GEMAPI

MARS

Réorganisation des services et appropriation d'un territoire élargi

Comités Syndicaux : débat d'orientation budgétaire et vote CA 2017 et BP 2018.
Réunion technique / accès de la Dronne

AVRIL

Réalisation d'un film avec l'Espace Numérique du Sud Charente sur les actions du syndicat

Réunion pour la continuité écologique sur le barrage d'Aubeterre et Poltrot,
Diagnostics éco-pastoraux pour les contrats Natura 2000 sur la vallée de la Dronne (MAEC)

MAI

Participation à la journée des moulins, sur le site de Poltrot.
Contractualisation des contrats Natura 2000 sur la vallée de la Dronne (8)

Réunions pour la continuité écologique sur le barrage de Coutras et le moulin de Reyraud
Marchés publics pour les travaux de l'automne

JUIN

Participation à **l'observation de l'étiage sur le bassin de la Dronne**. Relevé de débits sur 3 cours d'eau en partenariat avec EPIDOR 1 fois par semaine pendant 4 mois

Réunion d'information CLAP'Eau à Bonnes pour les travaux d'entretien de la Dronne et des affluents –14km de cours d'eau - 2018

JUILLET

Gestion des embâcles sur les cours d'eau suite au coup de vent
Réunion pour la continuité écologique sur le barrage de Poltrot à Nabinaud

Comité Syndical : validation du PPG sur la Dronne aval + DIG Warsmann Dronne aval.

AOÛT

Arrachage de la Jussie sur la Dronne sur Juillet et Août

Entretien de la Dronne : 16km de berges pour 96 000 € HT, (Laprade – Bonnes)

SEPTEMBRE

Acquisition des terrains au barrage du Pavillon pour réaliser les travaux de restauration de la continuité écologique

Restauration de la ripisylve sur le ruisseau du Bujet, communes d'Yviers et Chalais, par PASS Sud Charente.
2 journées de sensibilisation sur la « Grande Mulette » sur l'axe Dronne

OCTOBRE

Organisation d'une journée technique avec les techniciens rivières 33 et 17 avec retours d'expériences et visites terrain.
Suivi des chantiers (3 entreprises)

Réalisation d'accès à la Dronne,
Relevés topographiques pour les aménagements hydromorphologiques avec Charente Eaux.
Essais avec des entreprises pour une gestion différenciée des rémanents

NOVEMBRE

Visite de chantier des élus en embarcation sur la Dronne à Aubeterre pour appréhender les travaux d'entretien de la ripisylve
Suivi des chantiers (3 entreprises)
Acquisition des terrains autour du barrage du Bertaud pour réaliser les travaux de restauration de la continuité écologique.

Accueil de 2 classes de lycéens sur le thème de la gestion de la ripisylve et sur la protection des berges

DÉCEMBRE

Suivi scientifique des anguilles Argentées au moulin de Poltrot
Comité de pilotage N2000 sur la Dronne.
Restauration de la ripisylve sur le ruisseau de la Rigole, commune de Bonnes, par PASS Sud Charente.

Comité Syndical : validation des travaux des tranches : TR4 / PPG sur la Tude et la Dronne 16 et TRA / PPG sur la Dronne aval (17/33), projet d'acquisition du site de Reyraud

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2018

Action A1 : Traitement de la ripisylve : Tude et Dronne 16

Fin de la tranche de travaux n°2 : Restauration de la végétation sur 2 ruisseaux par l'association Pass Sud Charente :

- **Le ruisseau du Bujet** (sous affluent de la Tude commune de Chalais/Yviers 16210) : 1 535m de cours d'eau (réalisation septembre/octobre 2018),
- **Le ruisseau de la Rigole** (affluent de la Dronne sur Bonnes 16390) : 1 515m de cours d'eau (réalisation décembre).

Début de la Tranche de travaux n°3 : le 01/07/2018. Restauration du secteur n°2 de la Dronne Charentaise : 16 118m de berges, réalisation en 10-11/2018. Marché public : 2 lots attribués à deux entreprises spécialisées.

Ce secteur d'entretien n°2 est en aval de la commune de LAPRADE, il est directement concerné par de forts enjeux (touristiques, loisirs nautiques, ouvrages…). La sécurisation de ces abords paraissait essentielle pour conserver les activités.

Action B1 et B2 : Restauration de la continuité écologique sur les ouvrages en liste 2 et en liste 1

Stratégie de restauration de la continuité écologique : 800 000€ HT / 10 ans / 34 ouvrages

Le volet continuité écologique est une orientation prioritaire du programme d'intervention. L'objectif, sur la durée du programme est de restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du bassin versant de la Tude. A ce titre, le syndicat propose une opération coordonnée de restauration de la continuité écologique pour les neuf ouvrages du bassin de la Tude concernés par le classement en Liste 2 (article L214-17 du code de l'environnement) ainsi que pour l'ensemble des obstacles à la continuité écologique sur le linéaire hors liste 2.

Le nombre important d'ouvrages concernés (34 ouvrages sur la Tude et ses principaux affluents) nécessite une logique progressive d'intervention qui a été adoptée. Neufs ouvrages concernés par le classement en liste 2 seront traités prioritairement afin de respecter les obligations réglementaires de mise en conformité. Au terme du programme d'actions la continuité écologique sera restaurée pour l'ensemble des ouvrages.

Pour chaque ouvrage, une phase de concertation locale est nécessaire dès le stade des études préalables.

Le SABV DA a lancé une dynamique sur 3 ouvrages de la Tude aval en liste 2 et 6 ouvrages sur la Tude amont en liste 1. Il réalise également une assistance technique et administrative gracieuse auprès des collectivités du territoire se trouvant également dans l'obligation de mettre en conformité leurs ouvrages. (Commune de Coutras, Site de Reyraud, Commune d'Aubeterre sur Dronne , CDC Lavalette Tude Dronne, SEP du Sud Charente)

Action A2 : Restauration hydromorphologique

Continuité écologique et restauration hydromorphologique en aval d'ouvrages d'art de la tranche de travaux TR1 et TR2 : 3 sites sur la Tude Amont (commune de Montmoreau) et 2 sites sur le ruisseau de la Rivaille (Saint Quentin de Chalais). La phase travaux de restauration hydromorphologique de la tranche de travaux n°1 aurait dû se faire durant l'automne 2018. (En année N +1 après la restauration de la ripisylve de la tranche n°1 sur la Tude et sur le ruisseau de la Rivaille). Suite au retard pris dans le dossier de DIG, il n'était pas possible de mettre en place ce type de travaux avant l'automne 2019, juste après l'obtention de l'arrêté final de DIG Tude Dronne Charentaise.

Les techniciens du SBAV DA ont réalisé toute la phase d'étude projet préalable afin de mettre en place les travaux dès l'automne 2019. Les relevés topographiques se sont faits en appui avec le technicien de Charente Eaux.

Action C2 : Gestion des embâcles

Elle est réalisée en fonction des besoins en interventions non prévisibles : enlèvement des embâcles, suite à des évènements climatiques….

50 interventions en 2018 *(contre 78 en 2017)* sur l'ensemble du bassin versant de la Dronne Charentaise (ouvrages d'art, barrages du SABVDA, parcours canoës, secteurs PPRI et urbain…). Intervenants : régie du SABV Dronne Aval, entreprises spécialisées, association d'insertion.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2018

Action C3 : Traitement de la jussie sur l'axe Dronne

L'état des lieux et l'arrachage manuel se sont réalisés en même temps :
Du 26 juillet au 24 août 2018 : 117 foyers recensés et 66 arrachés (l'arrachage se fait uniquement sur les herbiers inferieurs à 200m²), **9 848 m² recensés et 439 m² arrachés. 11.6 tonnes ont été arrachées en 2018.**
En fin de campagne annuelle, toutes les données sont rentrées dans une table attributaire sur QGIS afin de les géolocaliser. Le bilan est ensuite transmis à l'Observatoire Régional des plantes Exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA).

Action C4 : Communication et sensibilisation

Réalisation de deux jeux de 5 Kakemonos avec une présentation du syndicat et de ses actions. Un jeu est mis à disposition à tous les acteurs du territoire pour exposition.
Plusieurs prises de vue vidéo du territoire ont été faite durant cette année 2018. Elles ont permis d'agrémenter les deux films « **paroles d'élus** » et « **paroles de riverains** » .
Gestion du Site internet : environ 47h par an de mise à jour (entièrement construit en régie).
Autres réalisations et mises à jour : logo du SABV Dronne Aval, mise à jour et amélioration de la plaquette de présentation du syndicat, exposition sur le site de Poltrot pour la journée des moulins de juin 2018, expositions lors de journées techniques en 2018 et article dans le journal d'information du site Natura 2000 Vallée de la Tude…
Accueil des techniciens rivières de la Gironde pour une présentation des retours d'expériences du syndicat sur divers sujets : continuité écologique, hydromorphologie, opération abreuvoirs…
Accueil de stagiaire : 1 stagiaire en 2018 - Bac pro Gestion des milieux naturels.
Formation de jeunes publics (élèves en BPREA du lycée agricole de l'Oisellerie) sur des chantiers de restauration de la ripisylve et d'aménagement de berge en génie végétal.

Action A5 : Aménagement de points d'abreuvement hors lit mineur

Objectifs : Eviter l'érosion des berges et limiter la destruction des milieux d'accueil d'autres espèces. Appui technique et administratif auprès de plusieurs agriculteurs pour la réalisation de descentes aménagées pour des animaux d'élevage. Les techniciens du syndicat apportent un conseil important sur les différentes techniques existantes pour remédier à l'abreuvement des animaux en cours d'eau.

Action C7 : Piégeage des ragondins

Mise en œuvre : Appui des GDONs locaux. Coût : 4 000 € / an. Le syndicat n'a pas la compétence pour la régulation du ragondin. Cependant des appuis financiers et techniques (organisation et structuration) sont apportés aux groupements de défense chaque année.

Animation local Natura 2000 sur la vallée de la Dronne

Localisé dans les départements de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Gironde, le site Natura 2000 FR 720 0662 « Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle » (site d'intérêt communautaire), désigné au titre de la Directive habitats, s'étire à l'ouest de Brantôme vers le sud-ouest (secteur de Coutras) en longeant la vallée de la Dronne de part et d'autre sur 122 km de long et s'étend sur 5 931 ha.
Depuis 2012, l'établissement public territorial du bassin (EPTB) de la Dordogne, EPIDOR, a été missionné par le préfet de la Dordogne pour élaborer un Document d'Objectif (DOCOB) à l'issu d'un long travail de terrain et de dialogue territoriale. A ce jour, le DOCOB a été rédigé et validé et le site entre dans sa première phase d'animation.
Dans le cadre d'un marché avec EPIDOR, notre syndicat a été désigné comme structure portant l'animation locale du Site Natura 2000 « Vallée de la Dronne », sur les départements 16, 17 et 33.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2018

Un agent a donc été recruté au syndicat en janvier 2018. Il a pour missions :

- **Sur 45 % de son temps de travail** – Missions d'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Dronne » : salaires et charges pris en charge dans le cadre du marché avec EPIDOR.
- **Sur 55 % de son temps de travail** – missions de technicien milieux aquatiques sur les départements 17 et 33.

Bilan de l'année 2018 :

L'agriculture occupe une part importante sur le territoire (92 % du site). Les prairies occupent 55 % du territoire, et les cultures et systèmes parcellaires complexes sont aussi très présents (37 %). **Les contrats agricoles apparaissent donc comme des outils d'animation prioritaires** dans ce contexte**.**

En ce sens, le SABV DA a réalisé une animation individuelle forte sur le volet agricole. Ainsi, plus d'une trentaine d'exploitants ont été rencontrés, et 8 contrats signés. Au total, la surface contractualisée est de 140,65 hectares. S'y ajoute un linéaire total de ripisylve de 1933 mètres linéaire.

Ces contrats portent principalement sur des ensembles prairiaux ; notamment, sur le maintien des prairies de fauche (48,3 %), et dans une moindre proportion sur les prairies de pâtures (35,1 %). 2 contrats sont liés à la gestion des zones humides (14 %). Ces milieux spécifiques s'appuient sur des plans de gestion simplifiés, élaborés en étroite collaboration avec l'exploitant, et au regard des caractéristiques propres à ces milieux (mares, sources, hydromorphie des sols...).

Un exploitant a retenu la mesure pour les grandes cultures, souhaitant convertir en prairie une partie de ses parcelles cultivées en maïs (2,6 %).

Enfin, 2 exploitants en complément des mesures surfaciques contractualisées (HE02 et HE03) ont souhaité s'engager dans une mesure de gestion de la végétation et des boisements de berges (794 ml et 1139 ml)

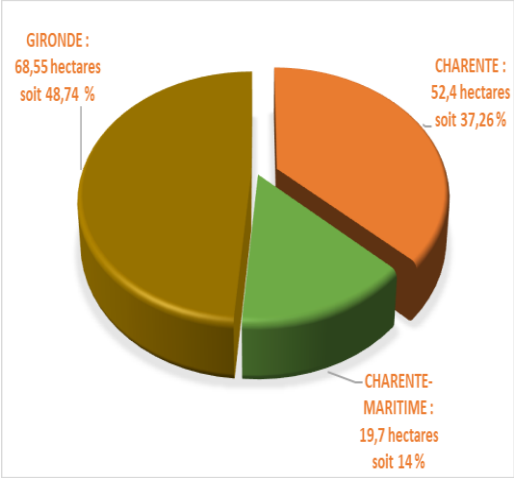

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DRONNE AVAL

Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 16 210 Chalais

05.45.98.59.61

accueil@sabvdronne aval.fr

https://www.sabvdronneaval.com/